Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260428-DEL2026_04_126-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUILLENNEC Rachel, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAMPAGNE Xavier, CHAPPÉ Fanny, CHARLES Olivier, CLEC'H Vincent, *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, CORREZE Patricia, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GARREC Loïc, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, *IZEM Zora (suppléante)*, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BLÉVENNEC Gilbert, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE PESSOT Damien, LE VAILLANT Gilbert, LEBRETON Bruno, LEYOUR Pascal, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, LOZAC'H Claude, MALINAS Damien, *NABUCET Yves (suppléant)*, NICLOUX Marie-Christine, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian, PRIGENT Jean-Paul, ROLLAND Véronique, ROPERS Daniel, SANZ Myriam, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

NOGÉ Bruno à ÉCHEVEST Yannick ; QUÉRÉ Yann à HENRY Joël.

Conseillers d'agglomération - absents

LARVOR Yannick ; LE GRAËT Anthony ; MARCHAND Cinderella ; TANGUY Béatrice.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**
Présents	79
Procurations	02
Votants	**81**
Absents	04

Date d'envoi de la convocation : mercredi 22 avril 2026
Secrétaire de séance Yannick ÉCHEVEST

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260428-DEL2026_04_126-DE

Délibération

DEL2026-04-126 **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS AUX SYNDICATS, ORGANISMES ET ASSOCIATIONS : CEVA (Centre d'Etude et de Valorisation des Algues)**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral portant modification des statuts de Guingamp-Paimpol Agglomération en date du 06 avril 2022 ;

Considérant le renouvellement général des conseillers municipaux et, par voie de conséquence, des conseillers d'agglomération, impose de procéder à la désignation de nouveaux représentants de Guingamp-Paimpol Agglomération au sein des organismes extérieurs afin d'assurer la continuité de la représentation intercommunale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Décide de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des conseillers ;
- Décide de désigner les conseillers d'agglomération titulaire et suppléante suivants au sein du CEVA (Centre d'Etude et de Valorisation des Algues) **;**
  - **Titulaire : DUMAIL Michel**
  - **Suppléante : LE GRAËT Carole**
- Précise que les représentants ainsi désignés sont chargés de participer aux réunions, d'y porter la position de l'agglomération et de rendre compte régulièrement de leurs travaux à l'organe délibérant ;
- Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Yannick ÉCHEVEST